

---

# Guide de gestion des travaux routiers

---



---

Janvier 2002

# Équipe de réalisation

## ***Coordonnateurs***

Henri Gilbert, ing.  
Nathalie Gosselin, ing.

## ***Recherche et rédaction***

Henri Gilbert, ing.  
Claude Paquet, ing.  
Alain Lefrançois, urb.  
Michel Chauvin, ttp.  
Jean-Paul Deschaintre, ing.  
Gilles Roux, ing.  
Michel Masse, ing.  
Yvan Langlois, ing.  
Nathalie Gosselin, ing.  
Gaétan Tremblay, ing.  
Anna Vizioli, ing.

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
Objet du Guide .....	1
Buts visés .....	1
Domaine d'application .....	1
<b>Démarche</b> .....	2
Principales étapes .....	2
Aide-mémoire .....	2
Diagramme de la démarche .....	3
<b>Avant les travaux</b> .....	4
Étape 1 – Programmation annuelle et concertation .....	4
Étape 2 – Analyse de la nature des travaux et de l'environnement du chantier .....	4
Étape 3 – Élaboration de scénarios et évaluation des conséquences des travaux routiers .....	5
Étape 4 – Choix du scénario et établissement du plan de gestion des travaux – Mesures d'atténuation .....	5
Étape 5 – Approbation par le comité technique ( point de contrôle) .....	6
Étape 6 – Préparation du plan de signalisation et des articles du devis .....	6
Étape 7 – Vérification par un comité de révision .....	7
Étape 8 – Conception du plan de communication .....	7
Étape 9 – Mobilisation et activités préparatoires .....	8
<b>Pendant les travaux</b> .....	9
Étape 10 – Début des travaux .....	9
Étape 11 – Suivi .....	9
<b>Après les travaux</b> .....	11
Étape 12 – Fin des travaux .....	11
Étape 13 – Bilan des travaux .....	11
<b>Annexe</b> .....	12

# Introduction

## Objet du Guide

Le nombre toujours croissant de chantiers, l'augmentation des débits de circulation et l'obligation pour le ministère des Transports de livrer un produit de qualité exigent de ce dernier qu'il améliore constamment ses façons de faire dans la gestion des travaux routiers.

Le *Guide de gestion des travaux routiers* donne les grandes lignes de la procédure à suivre pour réduire les inconvénients des travaux et assurer la sécurité des usagers de la route et des travailleurs. Il s'agit d'un document de référence, qu'on pourra consulter pour s'assurer que toutes les éventuelles répercussions des travaux soient prises en considération dans la planification.

## Buts visés

Les principaux buts visés par la gestion des travaux routiers sont :

- d'améliorer la sécurité des usagers de la route et des travailleurs pendant les travaux;
- de pouvoir informer à l'avance et en temps réel les usagers de la route des effets des travaux sur la circulation et des risques de congestion;
- de maintenir la fluidité dans les zones où il y a des travaux;
- d'harmoniser les pratiques des directions territoriales (DT);
- d'instaurer une procédure formelle d'analyse en gestion des travaux;
- de consigner systématiquement tous les documents ayant trait aux travaux (les décisions relatives aux différentes phases des travaux et leurs conséquences);
- d'assurer un traitement uniforme de tous les projets à l'intérieur d'une DT;

- de créer une banque de plans de signalisation et de devis pour chacune des DT décrivant des fermetures types sur le réseau routier.

## Domaine d'application

Le Guide peut être utilisé pour tous les travaux que le ministère des Transports effectue, ou fait effectuer par un entrepreneur, sur les routes qui relèvent de sa juridiction.

## Biens livrables

Pour chacune des activités de gestion des travaux, *une pièce justificative* (note, étude, rapport, etc.) doit être jointe au dossier pour étayer les choix qui auront été faits aux étapes suivantes :

### *Avant les travaux*

- Programmation annuelle et concertation.
- Analyse de la nature des travaux et de l'environnement du chantier.
- Élaboration de scénarios et évaluation des conséquences des travaux routiers.
- Choix du scénario et établissement du plan de gestion des travaux. Mesures d'atténuation.
- Approbation par le comité technique (point de contrôle).
- Préparation du plan de signalisation et des articles du devis.
- Vérification par un comité de révision.
- Conception du plan de communication.
- Mobilisation et activités préparatoires.

### *Pendant les travaux*

- Début des travaux.
- Suivi.

### *Après les travaux*

- Fin des travaux.
- Bilan des travaux.

# Démarche

## *Principales étapes*

Le schéma à la page suivante présente la démarche à suivre. Elle se divise en trois grandes étapes :

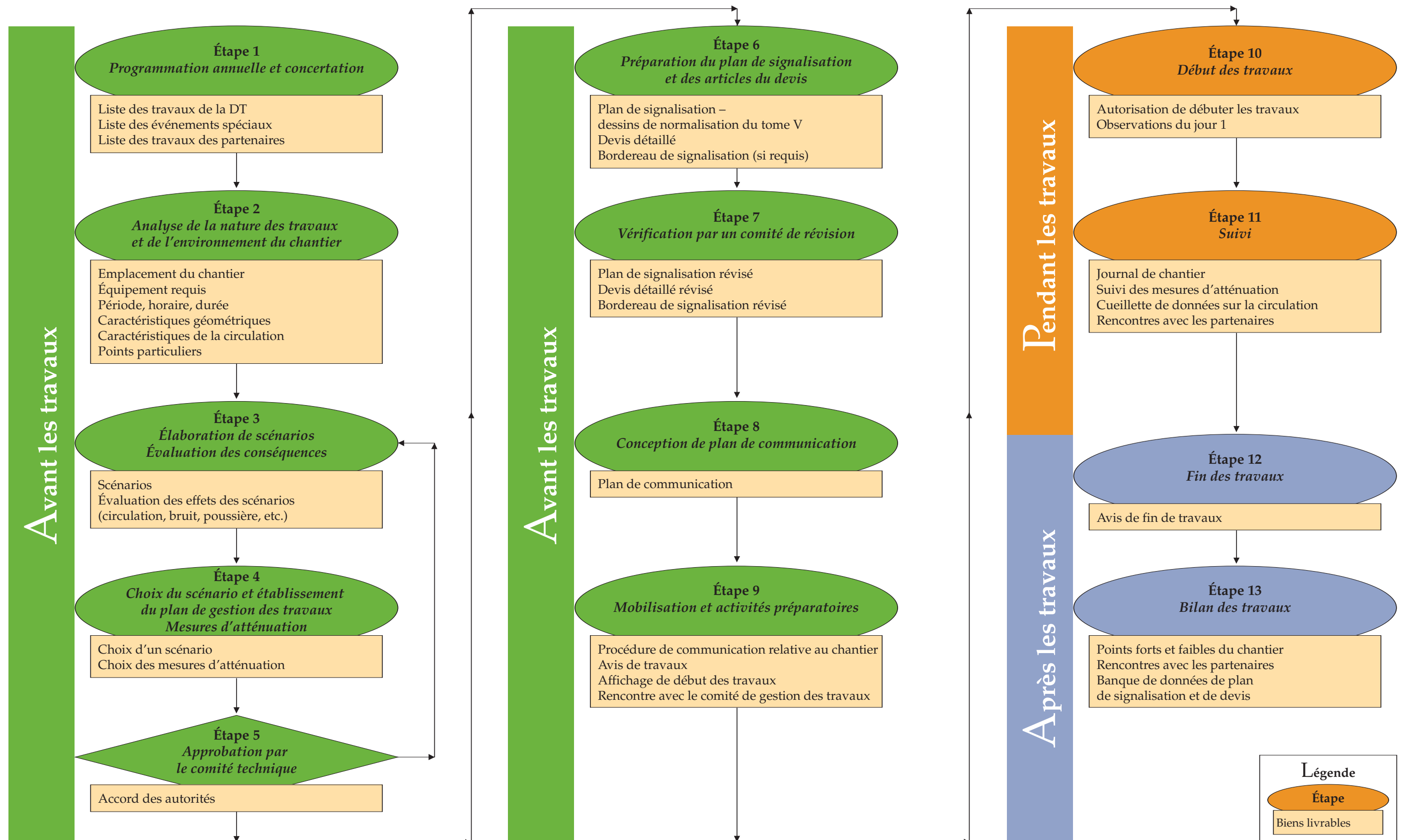
- Avant les travaux.
- Pendant les travaux.
- Après les travaux.

## *Aide-mémoire*

Deux aide-mémoire sont présentés en annexe : « Gestion des travaux routiers » et une « Liste des partenaires ».

# Diagramme de la démarche

## Gestion des travaux routiers



# Avant les travaux

## Étape 1

### *Programmation annuelle et concertation*

Cette première étape consiste à vérifier la liste des travaux qui seront effectués sur le territoire de la DT durant l'année. Les choix devront être faits en tenant compte des effets conjugués, du point de vue de la circulation et des conséquences sur les déplacements, des divers chantiers de la DT ainsi que des travaux des DT limitrophes et des chantiers de partenaires comme les municipalités et les services publics.

Outre les chantiers, certains événements spéciaux (tours cyclistes, feux d'artifice, festivals, etc.) qui ont lieu durant la période estivale doivent être pris en considération.

Une bonne coordination, qui n'est possible que s'il y a concertation avec tous les partenaires (internes et externes), peut réduire considérablement les inconvénients pour les usagers.

#### **Biens livrables**

- Liste des travaux prévus par la DT.
- Liste des travaux des partenaires.
- Liste des événements spéciaux devant se tenir sur le territoire.

Pour chacun des chantiers de la DT, il faut choisir un scénario pour le déroulement des travaux et le maintien de la circulation. Ce scénario doit comprendre une évaluation des conséquences et l'établissement d'un plan de gestion de ces effets. Ce dernier devra être approuvé par les autorités. Enfin, l'inclusion de certains des éléments de ce plan devra être intégré au devis.

## Étape 2

### *Analyse de la nature des travaux et de l'environnement du chantier*

À cette étape, on doit noter toutes les caractéristiques du chantier qui devront être prises en considération dans l'évaluation. Tout oubli risque d'avoir des conséquences fâcheuses pendant la réalisation des travaux. Il s'agit d'un travail qui nécessite la collaboration de plusieurs services.

Voici quelques-uns des principaux points qui devraient être examinés :

- l'emplacement du chantier;
- l'appréciation des conséquences;
- la période, l'horaire, la durée des travaux;
- le matériel nécessaire pour le chantier;
- le volume de circulation des années antérieures correspondant à la période des travaux (DJMA, DJME, volumes pour les horaires de semaine et de fin de semaine, composition de la circulation, enquêtes « origine/destination »);
- les études existantes sur la circulation;
- les catégories d'usagers touchés (camionnage et transport hors norme, transport des matières dangereuses, transport en commun, transport scolaire, touristes, riverains, piétons, cyclistes, etc.);
- les événements spéciaux qui pourraient avoir des répercussions sur la circulation;
- tous les autres travaux, prévus ou en cours;
- les points particuliers aux approches du chantier: pont étroit, feux de circulation, voie ferrée, piste cyclable, passage piétonnier, sortie ou entrée d'autoroute, etc.;

- les travaux antérieurs (le personnel affecté à l'exploitation du réseau routier dans les centres de services peut généralement fournir des informations utiles);
- les éventuelles nuisances (bruit, poussière, etc.).

### Biens livrables

- Le document présentant les données recueillies (caractéristiques géométriques et caractéristiques de la circulation, points particuliers, emplacement des travaux, etc.).

## Étape 3 Élaboration de scénarios et évaluation des conséquences des travaux routiers

Une bonne connaissance de la nature des travaux et de l'environnement du chantier permet d'élaborer des scénarios pour la planification du chantier et de faire une évaluation juste de ses effets.

Dès le moment où un scénario est envisagé, il faut en évaluer les effets avec une équipe pluridisciplinaire, composée de personnes-ressources en circulation, en sécurité routière, en signalisation et en conception, etc.

En plus des effets sur la circulation, d'autres problèmes peuvent se poser, sur lesquels il faudra également se pencher: l'accessibilité pour les riverains, le niveau sonore ambiant, l'émission de poussière, etc.

Dans les cas où ils sont directement concernés, les municipalités, les commerçants, les résidents, les entreprises de services publiques, etc., doivent être consultés.

### Biens livrables

- Les scénarios pour la planification des travaux et le maintien de la circulation.
- L'évaluation des effets pour chaque scénario (circulation, poussière, etc.).

### Note:

*Pour aider les planificateurs à évaluer plus facilement les effets des travaux routiers, l'École polytechnique de Montréal, conjointement avec le Ministère, a conçu un nouvel outil informatique, le logiciel « TRAVAUX ». Cet outil permet de quantifier les inconvénients des travaux pour les usagers de la route: retards, longueur des bouchons, coûts additionnels pour l'utilisation des véhicules, risques d'accidents, pollution, etc. Il est conçu pour les chantiers sur les autoroutes, les routes à voies multiples et les routes à deux voies deux sens en milieu rural et périurbain. Grâce à ce logiciel, on peut évaluer les effets de la configuration du chantier, comme la fermeture d'une ou de plusieurs voies, la déviation de la circulation sur une partie des voies en direction opposée, la circulation à contresens (avec feux ou signaleur), etc. Il tient compte à la fois des caractéristiques de la circulation (débits horaires, pourcentage de camions...) et des caractéristiques du chantier (capacité, longueur de l'entrave, qualité de la surface de roulement, vitesse, horaire d'exécution, durée des travaux...).*

## Étape 4 Choix du scénario et établissement du plan de gestion des travaux – Mesures d'atténuation

L'analyse comparative des différents scénarios permet de choisir la solution optimale. Cependant, quel que soit le scénario retenu, il y aura presque à coup sûr des effets négatifs, qu'il faudra réduire en mettant en place des mesures d'atténuation. La collaboration de tous les partenaires, les municipalités, les corps policiers, la Commission de la santé et de la sécurité au travail, les médias, etc. sera essentielle pour assurer le succès de ces mesures.

Dans le choix des mesures d'atténuation, plusieurs points doivent être pris en considération:

- les itinéraires de rechange;
- le réglage des feux de circulation;
- les modifications à la réglementation du stationnement;

- la signalisation périphérique et celle du chantier;
- les limites de vitesse;
- le transport hors norme;
- la sécurité;
- la surveillance routière;
- les plans d'urgence (en cas d'incidents ou d'accidents);
- les procédures de communication;
- le transport en commun;
- l'environnement, etc.

Plus tard, le plan de communication viendra s'ajouter au plan de gestion.

### Biens livrables

- Le scénario adopté pour la planification des travaux.
- Les mesures d'atténuation prévues.

Note :

*Le plan de gestion des effets est un bien livrable, qui devra être soumis au comité technique pour approbation. Il est évident que, selon l'importance du chantier, le contenu de ce plan pourra varier. Ainsi, dans certains cas, il pourra s'agir uniquement d'une justification du scénario choisi et d'un plan de signalisation tiré directement du tome V des normes du ministère des Transports, qu'on aura au besoin adapté aux particularités du chantier.*

*De plus, lorsque des innovations sont expérimentées sur un chantier, il sera important d'effectuer des relevés des vitesses, de la durée des parcours, des volumes de circulation ou des comportements des usagers, afin d'évaluer les effets en les quantifiant et en les qualifiant.*

## Étape 5 Approbation par le comité technique (point de contrôle)

(Le mode de fonctionnement de ce comité doit être établi par chaque DT.)

Le chargé de projet pour le dossier doit soumettre au comité technique, ou à un de ses points de contrôle, le plan de gestion des travaux adopté.

Il s'agira pour lui de présenter au comité le plan complet, à savoir le scénario choisi pour la planification des travaux et les mesures d'atténuation prévues.

Une fois le plan approuvé par les autorités, on peut entreprendre la rédaction des articles du devis et s'engager dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation.

Il se peut évidemment que le comité se montre insatisfait du plan et demande qu'on lui en soumette un autre. Il faudra alors faire un nouveau choix parmi les scénarios élaborés ou refaire entièrement l'exercice.

### Biens livrables

- document attestant l'approbation par les autorités du plan de gestion des travaux routiers.

## Étape 6 Préparation du plan de signalisation et des articles du devis

La préparation du plan de signalisation doit être faite selon le scénario accepté par le comité technique. Il doit être approuvé et scellé par un ingénieur.

Les modalités du plan de signalisation ainsi que les mesures prévues pour la mise en place du plan de gestion des travaux doivent être spécifiées dans le devis. Il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- patrouilleurs;
- remorqueurs;
- panneaux à message variable;
- préinspection du matériel de signalisation;
- type de panneaux;
- gestion de la limite de vitesse;
- transport hors norme;
- plan d'urgence;
- contraintes de construction;
- phasage des travaux;

- dispositifs de retenue;
- itinéraires de rechange;
- circulation des piétons et des cyclistes;
- passage pour véhicules hors route;
- installation de la signalisation;
- etc.

### Biens livrables

- Plan de signalisation ou dessin normalisé du Tome V (adapté au besoin).
- Devis détaillé.
- Bordereau de signalisation (si requis).

## Étape 7 Vérification par un comité de révision

(Le mode de fonctionnement doit être établi par la DT)

Un comité de révision sera chargé de réviser le plan de signalisation et les articles du devis s’y rapportant. Cette révision peut se faire dans le cadre de la vérification de l’ensemble des autres devis (construction, administratif, etc.). Toutefois, il est essentiel que les personnes qui ont travaillé au projet soient présentes à la séance du comité, afin de commenter les choix et d’en expliquer les motifs au besoin.

### Biens livrables

- Plan de signalisation révisé.
- Bordereau de signalisation révisé.
- Devis détaillé révisé.

## Étape 8 Conception du plan de communication

La communication constitue un des aspects clés de la gestion des travaux routiers. Bien qu’il revienne au chargé de projet de s’assurer qu’un plan de communication soit préparé, c’est généralement le Service des liaisons avec les partenaires et les usagers (SLPU) qui est chargé de la préparation de ses divers volets.

Les objectifs généraux d’un tel plan sont les suivants :

- informer les usagers de la route de la nature des travaux, de leur durée et de leurs répercussions sur la circulation;
- leur faire connaître les itinéraires de rechange;
- les renseigner sur les moyens mis à leur disposition pour s’informer de l’avancement des travaux, de l’état de circulation, etc.

Évidemment, la stratégie de communication doit être adaptée à la nature et à l’ampleur des inconvénients occasionnés par le chantier. Elle doit également prendre en considération les catégories d’usagers qui sont touchées. Ainsi, pour un chantier pour lequel on ne prévoit pas de problèmes de circulation, le plan de communication pourrait se résumer à la diffusion de l’avis des travaux aux principaux partenaires concernés, (Sûreté du Québec et autres corps policiers, services ambulanciers, pompiers, municipalités, ainsi qu’aux médias, etc.). Par contre, pour les chantiers pour lesquels on prévoit des inconvénients importants, le plan de communication doit :

- expliquer la nature des travaux et préciser l’endroit où ils seront exécutés;
- expliquer sommairement la situation: s’il s’agit de travaux programmés ou d’une urgence;
- quelle en sera la durée;
- quels seront les effets sur la circulation, sur l’environnement, etc.;
- quelles mesures d’atténuation ont été prévues, etc.;
- déterminer quelles catégories d’usagers il faut viser en priorité (riverains, usagers de la route, usagers du transport en commun, populations ciblées, etc.);
- choisir les moyens de communication (dépliants, rencontre avec les chroniqueurs de circulation, point de presse, rencontre avec la population locale, kiosques d’information, journaux locaux, quotidiens,

info-travaux, internet, radio, capsules d'information sur les chaînes de télévision spécialisées, etc.;

- déterminer le contenu des activités de communication en fonction de l'évolution des travaux et des étapes de réalisation.

Le plan de communication doit être approuvé par le Directeur territorial.

### Biens livrables

- Plan de communication.

## Étape 9 Mobilisation et activités préparatoires

Le phénomène du « dérapage » à l'ouverture du chantier est bien connu de ceux qui participent à la planification de travaux routiers.

Avant le début des travaux, le chargé de projet doit donc s'assurer que la stratégie de mise en place du chantier et des mesures d'atténuation est bien établie. À cette fin, il devra produire une *liste détaillée* indiquant chacune des mesures à mettre en place, les *coordonnées des personnes* qui en sont responsables ainsi que le matériel nécessaire, le cas échéant. Évidemment, l'étendue de cette liste variera considérablement selon les inconvénients prévus.

De plus, on pourra organiser pour les partenaires une réunion de coordination. Il pourrait également être utile de former un comité de gestion, où seraient mises en commun les informations relatives au chantier et qui faciliterait les échanges entre les partenaires.

C'est à cette étape qu'il faut définir les procédures de communication que devront suivre les responsables du chantier en cas de situations exigeant une coordination particulière :

- incident;
- accident;
- fermeture ou réouverture de voies de circulation;
- autres.

Ces procédures doivent présenter les lignes de communication à suivre selon la situation et donner les coordonnées (avec accès téléphonique 24 heures/jour) des responsables du chantier (chargés de projet, surveillants, responsables de la signalisation, responsables de la gestion des travaux, centres de surveillance routière, centre de services, Service des liaisons avec les partenaires et les usagers ou Direction des communications ainsi que les services d'urgence (les services policiers, qui coordonnent habituellement les autres services d'urgence, comme les pompiers et les services ambulanciers).

Une première réunion de chantier doit être prévue à cette étape, afin que tous puissent réviser la stratégie adoptée et y apporter au besoin les derniers correctifs. Le moment précis du début des travaux sera alors fixé.

C'est également le moment de mettre en œuvre les activités prévues dans le plan de communication : avis de travaux, distribution de dépliants, tenue d'un point de presse, rencontre avec les chroniqueurs, etc.

C'est le surveillant qui assure la coordination de la mise en place du chantier et des mesures d'atténuation.

### Biens livrables

- Procédure de communication relative au chantier.
- Avis de travaux.
- Affichage de début des travaux.
- Rencontre avec le comité de gestion des travaux selon le cas.

# Pendant les travaux

## Étape 10

### Début des travaux

Au jour 1, la présence du surveillant sur les lieux du chantier est essentielle. Ce dernier doit s'assurer qu'on y trouve tout le matériel nécessaire à la mise en place du chantier et des mesures d'atténuation (dont la signalisation de chantier et de déviation, s'il y a lieu).

L'autorisation d'entreprendre les travaux ne sera donnée que si le déroulement des activités est à la satisfaction du surveillant.

Dès les premiers moments qui suivent la mise en place du chantier, une surveillance étroite des répercussions aux abords ainsi que sur le réseau de délestage doit être effectuée. Cette mesure est essentielle pour que des correctifs puissent être apportés rapidement si la situation l'exigeait.

Une attention particulière doit être portée aux points suivants :

- configuration des voies de circulation et qualité de roulement (surface de roulement adéquate);
- signalisation de chantier et marquage au sol, si nécessaire;
- signalisation des itinéraires de rechange;
- pertinence des messages sur les panneaux à messages variables (PMV);
- importance des problèmes de circulation sur le tronçon touché par le chantier et sur les itinéraires de délestage;
- efficacité de chacune des mesures d'atténuation mises en place sur le tronçon touché par le chantier et sur les itinéraires de délestage (optimisation des feux, interdiction de stationner, gestion des intersections par des policiers, etc.);
- efficacité du service de remorquage, s'il y a lieu;
- etc.

À l'issue du jour 1, le surveillant doit faire le point sur les observations qui ont été faites et apporter les ajustements qu'il juge nécessaires.

### Biens livrables

- Autorisation de débiter des travaux.
- Observations du jour 1.

*Note:*

*Les changements de phase dans les travaux doivent être traités de la même façon que le jour 1 du chantier.*

## Étape 11

### Suivi

Le surveillant doit s'assurer du bon fonctionnement du chantier. Une attention particulière doit être portée aux points suivants :

- changement de phases;
- entraves à la circulation;
- signalisation;
- état des panneaux;
- réunions régulières avec les partenaires;
- emplacement des panneaux;
- feux de circulation;
- congestion, bouchons;
- configuration des voies de circulation;
- itinéraires de rechange;
- activité des signaleurs et des policiers;
- messages sur les PMV;
- gestion des incidents et des accidents;
- constats d'infraction;
- suivi du journal de chantier;
- suivi des mesures d'atténuation;
- etc.

Dans son journal de chantier, le surveillant doit consigner les principales informations sur ces points.

Pendant les travaux, si des ajustements à la signalisation sont nécessaires, le surveillant doit en aviser l'entrepreneur par écrit (mémo de chantier), et par la suite vérifier si les correctifs ont bien été apportés.

*Note:*

*Il est suggéré, lorsqu'on prévoit des refoulements aux abords du chantier, de recueillir les données sur la circulation, qui serviront à constituer une base de données pour améliorer nos connaissances sur la capacité des chantiers et alimenter le logiciel « TRAVAUX ».*

### **Biens livrables**

- Journal de chantier.
- Suivi des mesures d'atténuation.
- Collecte des données sur la circulation.
- Rencontres avec les partenaires.

# Après les travaux

## Étape 12

### *Fin des travaux*

Le surveillant du chantier doit aviser les divers services concernés et les partenaires de la fin du chantier.

#### **Biens livrables**

- Avis de fin des travaux.

## Étape 13

### *Bilan des travaux*

Le chargé de projet doit faire une synthèse écrite des points forts et des points faibles du processus de gestion des travaux sur son chantier. Pour les projets ayant des répercussions majeures sur le réseau, une rencontre des principaux acteurs pourra permettre de faire une évaluation de la gestion des travaux. Les conclusions, notées par le surveillant, contribueront à l'amélioration continue du processus.

#### *Note:*

*Il serait souhaitable de créer une banque de plans de signalisation et de devis. Ces plans pourraient être réutilisés tels quels pour des travaux similaires ou être adaptés à d'autres types de chantiers. Ces exemples pratiques pourront en outre être intégrés à la nouvelle banque de données qui sera mise en place avec la collaboration du réseau de personnes-ressources en signalisation et en circulation.*

#### **Biens livrables**

- Document synthèse des points forts et des points faibles, points à améliorer, points à conserver.
- Rencontre avec les partenaires.
- Banque de plans de signalisation et de devis (plan de signalisation et devis).

# Annexe

## Aide – mémoire

### Gestion des travaux routiers

#### ÉTAPE 1 – Programmation annuelle et concertation

Éléments	Vérifié	Remarques
Liste des travaux de la DT		
Liste des travaux des partenaires		
Liste des événements spéciaux sur le territoire		

#### ÉTAPE 2 – Analyse de la nature des travaux et de l'environnement du chantier

Éléments	Vérifié	Remarques
Emplacement du chantier		
Appréciation des conséquences		
Matériel nécessaire pour le chantier		
Période des travaux routiers		
Horaire des travaux routiers		
Durée des travaux routiers		
Caractéristiques géométriques		
• Longueur		
• Nombre de voies		
• Largeur des voies		
• Largeur des accotements		
• Pente		
• Courbe		
• Rayon		
• Visibilité		
• Vitesse affichée		
• Vitesse sécuritaire		
• Autres		

## ÉTAPE 2 – Analyse de la nature des travaux et de l'environnement du chantier *(suite)*

Éléments	Vérifié	Remarques
Caractéristiques de la circulation		
• Débit de circulation		
• Composition du trafic		
• Réseau de camionnage		
• Transport hors norme		
• Transport de matières dangereuses		
• Autobus (scolaire et autres)		
• Cyclistes et piétons		
• Bouchons		
• Retards		
• Congestion		
• Autres		
Points particuliers		
• Passage étroit		
• Passage à niveau		
• Feux de circulation		
• Feux de voies ferrées		
• Passage pour piétons ou cyclistes		
• Piste ou bande cyclable		
• Passage pour VTT ou motoneiges		
• Bretelle d'accès		
• Agglomération		
• Bâtiment public		
• Zone résidentielle		
• Autres		

### ÉTAPE 3 – Élaboration de scénarios et évaluation des conséquences des travaux routiers

Éléments	Vérifié	Remarques
Scénarios		
Évaluation		
• Entraves à la circulation		
• Poussière		
• Bruit		
• Autres		

### ÉTAPE 4 – Choix du scénario et établissement du plan de gestion des travaux – Mesures d'atténuation

Éléments	Vérifié	Remarques
Choix d'un scénario		
Choix des mesures d'atténuation		
• Horaire de travail		
• Méthode d'exécution		
• Transport en commun		
• Plan d'urgence		
• Panneau à message variable		
• Signalisation périphérique		
• Autres		

### ÉTAPE 5 – Approbation par le comité technique (point de contrôle)

Éléments	Vérifié	Remarques
Approbation des autorités		

## ÉTAPE 6 – Préparation du plan de signalisation et des articles du devis

Éléments	Vérifié	Remarques
Plan de signalisation		
Devis détaillé		
Bordereau de signalisation si requis		

## ÉTAPE 7 – Vérification par un comité de révision

Éléments	Vérifié	Remarques
Plan de signalisation révisé		
Devis révisé		
Bordereau de signalisation révisé		

## ÉTAPE 8 – Conception du plan de communication

Éléments	Vérifié	Remarques
Plan de communication		
• Avis de travaux		
• Description sommaire		
• Détermination du public cible		
• Moyens de communication		
• Date des communications		

## ÉTAPE 9 – Mobilisation et activités préparatoires

Éléments	Vérifié	Remarques
Avis de travaux		
Affichage de début des travaux		
Rencontre avec le comité de gestion des travaux selon le cas		
Comité de gestion		
Procédure de communication		

## ÉTAPE 10 – Début des travaux

Éléments	Vérifié	Remarques
Autorisation des travaux		
Observations du jour 1		
Autres		

## ÉTAPE 11 – Suivi

Éléments	Vérifié	Remarques
Suivi du journal de chantier		
• Signalisation en place		
• État des panneaux		
• Emplacement des panneaux		
• Changement de phases		
• Entraves à la circulation		
• Configuration des voies		
• Itinéraire de rechange		
• Activité des signaleurs		
• Activité des policiers		
• Messages sur les PMV		
• Gestion des incidents et des accidents		
• Congestion, bouchons		
• Feux de circulation		
• Constats d'infraction		
Suivi des mesures d'atténuation		
Rencontres régulières avec les partenaires (si requis)		
Collecte des données sur la circulation		
Autres		

## ÉTAPE 12 – Fin des travaux

Éléments	Vérifié	Remarques
Avis de fin des travaux		
Autres		

## ÉTAPE 13 – Bilan des travaux

Éléments	Vérifié	Remarques
Points forts du chantier		
Points faibles du chantier		
Points à améliorer		
Points à conserver		
Rencontre avec les partenaires		
Banque de plans de signalisation et de devis		
Autres		

# Aide-mémoire

## Liste des partenaires

Partenaires	Remarques
Association du camionnage du Québec (ACQ)	
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ)	
Aéroports	
Associations touristiques	
Association canadienne d'automobile (CAA)	
Centres de services	
Centres hospitaliers	
Chambres de commerce	
Chroniqueurs de circulation	
Club de motoneigistes	
Club de véhicules tout-terrain	
Commerçants	
Commissions scolaires	
Compagnies de taxi	
Contrôleurs routiers	
Corps policiers: Sûreté du Québec (SQ), Sûreté municipale	
Direction territoriale limitrophe	
Commission de la santé et sécurité au travail (CSST)	
Députés fédéraux et provinciaux	
Douanes	
États américains	
Service de l'état des routes	
Commerces	
Médias	

## ***Liste des partenaires (suite)***

<b>Partenaires</b>	<b>Remarques</b>
Ministères et organismes	
Municipalités régionales de comté (MRC)	
Municipalités	
Organismes socio-économiques	
Postes de courtage	
Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)	
Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)	
Sociétés de transport en commun	
Services publics	
Transport adapté	
Transport aérien	
Transport ambulancier	
Transport de vrac	
Transport ferroviaire	
Transport maritime	
Transport scolaire	
Usagers de la route: automobilistes, cyclistes, piétons	
Insérer l'organigramme	

